



## **Textile : Des transformations très encourageantes**

Par M.C Le 2 Juil, 2022

**AVEC UN NIVEAU D'EXPORTATION DE PLUS DE 14 MMDH, À FIN AVRIL, LE SECTEUR DU TEXTILE A RÉALISÉ UNE HAUSSE DE PLUS DE 33%.**

Le secteur du textile marocain est-il en train de renaître de ses cendres ? En tout cas, les transformations majeures qui sont en train de s'opérer au niveau de ce pan de l'industrie marocaine.

*«La première transformation concerne la durabilité, une mutation que le Maroc a déjà entamée. Deuxièmement, il s'agit d'une clientèle qui exige de plus en plus le respect des normes sociales et troisièmement la proximité, qui se veut une opportunité pour le Maroc en termes de compétitivité et de création d'emplois»,* confirme le ministre de l'industrie et du commerce, Ryad Mezzour, dans une déclaration en marge d'une journée de réflexion sur le développement et l'avenir du secteur, sous le thème *«Vers une économie durable et circulaire : Penser l'avenir du secteur textile au Maroc»*.

Le ministre a également rappelé le niveau record atteint par les exportations du secteur du textile marocain, en enregistrant une hausse de 33% à fin avril 2022, par rapport à la même période en 2021. En effet, selon une récente

note de conjoncture publiée par la DEPF, qui relève du ministère de l'économie et des finances, les exportations du secteur de textile et cuir ont connu un bond de 33,6%, devançant ainsi les secteurs de l'automobile (+12,9%), de l'industrie alimentaire (+26,5%), de l'aéronautique (+64,1%) et de l'électronique et électricité (+19,1%). Concrètement, selon le même document, à fin avril 2022, les exportations de textile et cuir ont atteint 14,5 MMDH, dépassant ainsi les exportations réalisées par ce secteur durant la même période depuis l'année 2018. Cette évolution est attribuable à la hausse des ventes des principaux segments de ce secteur, en l'occurrence les vêtements confectionnés (+37,6%), les articles de bonneterie (+29,7%) et les chaussures (+28%).

Un indicateur qui appelle l'ensemble des acteurs à travailler conjointement et à se mobiliser pour asseoir un secteur de textile durable en vue de créer davantage d'emplois et développer les parts de marché vis-à-vis d'un marché qui devient de plus en plus exigeant.

En effet, la durabilité constitue «le permis de croître» de l'industrie du textile et de l'habillement, relève un industriel du secteur, notant que celle-ci ne représente pas une option, mais une nécessité.

Le textile marocain a toujours été un secteur de poids et aussi l'un des plus dynamiques de l'économie nationale. C'est le cas aujourd'hui, après un passage à vide de quelques années, puisqu'il représente actuellement plus de 1 800 entreprises et pas moins de 200 000 emplois, soit 22% de l'emploi industriel du Maroc. Ces dernières années marquées par des mutations profondes au niveau mondial, le secteur s'est démarqué grâce à un savoir-faire reconnu et une proximité géographique qui lui confère des avantages solides en termes de flexibilité et de durabilité, estime-t-on auprès des opérateurs du secteur. Pour d'autres, l'enjeu qui se présente aujourd'hui à l'industrie textile marocaine est de saisir les différentes opportunités offertes par les mutations en cours, et de se transformer pour répondre aux attentes environnementales et sociales du marché.

Ainsi, alors que le monde est en train de se remettre de la pandémie et cherche à poser les bases d'une croissance durable, l'industrie mondiale du textile se trouve à la croisée des chemins, fait-on observer. Et de relever que les innovations, les nouveaux modes de consommation et les préoccupations sociales et environnementales transforment le secteur en profondeur, tandis que les modèles de production traditionnels font place à de nouvelles pratiques plus inclusives et respectueuses de l'environnement.

A son élection, le 26 mai 2022, à la tête de l'AMITH, le nouveau binôme Anass El Ansari, président, et Omar Sajid, vice-président, pour un mandat de trois ans (2022-2025), s'est engagé sur un programme visant à consolider l'importance de ce secteur industriel. Conscient de l'importance du secteur textile et habillement pour notre pays en terme d'emplois, de valeur ajoutée, d'exportations et de rapatriement de devises, le binôme estime que ce secteur «*présente encore des opportunités qu'il faut saisir*». Les deux hommes à la tête de l'AMITH se sont ainsi engagés à réaliser un programme

qui s'articule autour de 6 axes. Il s'agit, en premier, de soutenir la souveraineté industrielle du Maroc et réduire la dépendance des importations textiles et développer les exportations, conquérir de nouveaux marchés et de nouveaux clients. Il est question également de soutenir la création des emplois dans le secteur, promouvoir la formation et le développement des compétences et développer l'industrialisation et l'intégration du secteur, ainsi que de faciliter l'implantation et la régionalisation du secteur, notamment dans les provinces du Sud marocain.

En parallèle, avec la forte implication du ministère de tutelle, les opérateurs du secteur ont conclu plusieurs contrats de sourcing local entre des opérateurs de grandes distributions, Marjane Holding et Label'Vie, notamment, ainsi qu'avec des opérateurs turcs présents sur le marché national. La formule a tellement marché au point que pour Marjane Holding, moins de sept mois après l'accord de sourcing signé avec le ministère de l'industrie et du commerce et l'AMITH, les prévisions ont été largement dépassées. A la signature de cet accord en avril 2021, l'opérateur de grande distribution s'était engagé à porter de 25% à 75% le sourcing Maroc d'ici 2024.